

**Section 1 : IDENTIFICATION**

<b>Nom du produit :</b>	Farine d'os 4-10-0
<b>Synonymes :</b>	Pas disponible.
<b>Utilisation du produit :</b>	Engrais.
<b>Restrictions d'utilisation :</b>	Pas disponible.
<b>Fabricant/Fournisseur :</b>	Plant Products Inc. 50 Hazelton Street Leamington, Ontario N8H 1B8
<b>Numéro de téléphone :</b>	519-326-9037 Toll free number 1-800-387-2449 (English) Numéro sans frais 1-800-361-9184 (français)
<b>Téléphone d'urgence :</b>	1-800-424-9300 (CHEMTREC, 24 heures)
<b>Date de préparation de la FDS :</b>	13 janvier 2023

**Section 2 : IDENTIFICATION DE(S) DANGER(S)****INFORMATIONS SGH**

**Classification :** Non dangereux selon les critères du SIMDUT 2015.

**ÉLÉMENTS DE L'ÉTIQUETTE**

<b>Pictogramme(s) de danger :</b>	Aucun.
<b>Mention d'avertissement :</b>	Aucun.
<b>Mentions de danger :</b>	Sans objet.

**Conseils de prudence**

**Prévention :** Sans objet.

**Intervention :** Sans objet.

**Stockage :** Sans objet.

**L'élimination :** Sans objet.

**Dangers non classés ailleurs :** Sans objet.

**Ingrédients dont la toxicité est inconnue :** Aucun.

Ce produit n'est pas considéré comme dangereux par le Règlement sur les produits dangereux.

**Section 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS**

Ingrédient(s) dangereux	Noms communs/synonymes :	Numéro de registre CAS	% en poids. /poids.
-------------------------	--------------------------	------------------------	---------------------

Aucun composant dangereux n'est présent à un niveau supérieur ou égal aux niveaux à déclarer.

**Section 4 : PREMIERS SOINS**

<b>Inhalation :</b>	<p>En cas d'inhalation : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.</p> <p><b>Symptômes et effets aigus et différés :</b> Peut irriter les voies respiratoires. Les signes et les symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge.</p>
<b>Contact avec les yeux :</b>	<p>En cas de contact avec les yeux : Rincer à l'eau avec soin pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.</p> <p><b>Symptômes et effets aigus et différés :</b> Peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou voilée.</p>
<b>Contact avec la peau :</b>	<p>En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.</p> <p><b>Symptômes et effets aigus et différés :</b> Peut provoquer une irritation de la peau. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées.</p>
<b>Ingestion :</b>	<p>En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise. Si des vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire les risques d'aspiration. NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.</p> <p><b>Symptômes et effets aigus et différés :</b> Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.</p>
<b>Conseils généraux :</b>	<p>En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette ou la FDS).</p>
<b>Remarque à l'intention des médecins :</b>	<p>Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement.</p>

**Section 5 : MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE****INFORMATIONS SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSION**

Non inflammable ou combustible selon les critères du SIMDUT. Si des nuages de poussière sont générés pendant la manipulation ou par d'autres moyens, ils peuvent former des concentrations de poussière combustible dans l'air.

<b>Sensibilité au choc :</b>	Cette matière n'est pas sensible aux chocs.
<b>Sensibilité aux décharges statiques :</b>	Ce produit n'est pas sensible aux décharges statiques.



**MOYENS D'EXTINCTION**

<b>Agents extincteurs appropriés :</b>	Incendie de petite taille : Poudre chimique sèche, CO2, eau pulvérisée ou mousse régulière.  Incendie de grande taille : Eau pulvérisée ou en brouillard, ou mousse. Éloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque.
<b>Agents extincteurs non appropriés :</b>	Pas disponible.
<b>Produits de combustion :</b>	Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore.
<b>Protection des pompiers :</b>	Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques. Les eaux de contrôle d'incendie ou de dilution peuvent polluer. Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive. Les vêtements de protection pour feux d'immeubles ne fourniront qu'une efficacité limitée.

**Section 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

<b>Procédures en cas d'urgence :</b>	Éloigner les curieux et le personnel non-autorisé. Demeurer en amont du vent. Éviter les dépressions de terrain. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos. ÉLIMINER du site toute source d'allumage (ex: cigarette, fusée routière, étincelles et flammes).
<b>Mesures de protection personnelle :</b>	Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Employer la protection personnelle recommandée à la section 8.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement :</b>	Tenir à distance des tuyaux d'évacuation, des conduites d'égout, des fossés et des cours d'eau.
<b>Méthodes de confinement :</b>	Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout ni permettre que les rejets atteignent les cours d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage :</b>	Balayer et ramasser le produit avec une pelle et le mettre dans un récipient approprié en vue de son élimination.
<b>Autres renseignements :</b>	Voir la Section 13 pour les consignes d'élimination.

**Section 7 : MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Manutention :**  
Ne pas avaler. Éviter les dépôts importants de matériaux, en particulier sur les surfaces horizontales, qui peuvent être mis en suspension dans l'air et former des nuages de poussières combustibles et contribuer à des explosions secondaires. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Pour de plus amples renseignements sur l'équipement de protection individuel, voir la section 8.

**Stockage :**  
Conserver à l'écart des matières incompatibles. Voir Section 10 pour des informations sur les matériaux incompatibles. Conserver hors de la portée des enfants. Un entretien ménager de routine doit être mis en place afin de s'assurer que la poussière ne s'accumule pas sur les surfaces.

**Section 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE****Directives d'exposition****Composant**

Poussière [Numéro de registre CAS Sans objet.]

**ACGIH** : 10 mg/m<sup>3</sup> (VEMP) (Inhalable.); 3 mg/m<sup>3</sup> (VEMP) (Respirable.); Pour les particules (insolubles ou peu solubles) non autrement spécifiées

**OSHA** : 15 mg/m<sup>3</sup> (Total des poussières) (VEMP), 5 mg/m<sup>3</sup> (Fraction respirable) (VEMP); Pour les particules non réglementées ailleurs (Particules non réglementées ailleurs).

**VEMP** : Valeur d'exposition moyenne pondérée

**Mesures d'ingénierie** : Normalement non requis.

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)**

**Protection des yeux et du visage** : Porter des lunettes de sécurité. Des lunettes de protection étanches à la poussière et à ventilation indirecte sont nécessaires si la manipulation de ce produit génère de la poussière. Utiliser un équipement pour la protection des yeux qui répond aux normes référencées par la norme CAN/CSA-Z94.3:20 de la CSA pour l'équipement de protection individuelle.

**Protection des mains** : Porter des gants de protection. Pour plus d'informations, consultez les spécifications du fabricant.

**Protection de la peau et du corps** : Porter des vêtements de protection.

**Protection des voies respiratoires** : Si les contrôles techniques et la ventilation ne suffisent pas pour contrôler l'exposition à des valeurs inférieures aux limites autorisées, un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé par NIOSH/MSHA conforme aux exigences de la norme CSA CAN/CSA-Z94,4-18, avec un filtre à particules, ou un appareil de protection respiratoire autonome approprié.

**Mesures d'hygiène générales** : Manipuler conformément aux pratiques établies d'hygiène industrielle et de sécurité. Consultez un hygiéniste industriel compétent pour déterminer le risque potentiel et/ou les fabricants d'ÉPI pour assurer une protection adéquate.

**Section 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**Apparence** : Poudre grise à brune.

**Couleur** : Gris à brun.

**Odeur** : Caractéristique.



<b>Seuil olfactif :</b>	Pas disponible.
<b>État physique :</b>	Solide.
<b>pH :</b>	Pas disponible.
<b>Point de fusion / Point de congélation :</b>	Pas disponible.
<b>Point initial d'ébullition :</b>	Pas disponible.
<b>Intervalle d'ébullition :</b>	Pas disponible.
<b>Point d'éclair :</b>	Pas disponible.
<b>Taux d'évaporation :</b>	Pas disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz) :</b>	Voir la section 5.
<b>Limite d'inflammabilité inférieure :</b>	Pas disponible.
<b>Limite d'inflammabilité supérieure :</b>	Pas disponible.
<b>Pression de vapeur :</b>	Pas disponible.
<b>Densité de vapeur :</b>	Pas disponible.
<b>Densité relative :</b>	Pas disponible.
<b>Solubilités :</b>	Partiellement soluble dans l'eau au fil du temps.
<b>Coefficient de partage : n-octanol/eau :</b>	Pas disponible.
<b>Température d'inflammation spontanée :</b>	Pas disponible.
<b>Température de décomposition :</b>	Pas disponible.
<b>Viscosité :</b>	Pas disponible.
<b>Pourcentage de matières volatiles, % du poids :</b>	Pas disponible.
<b>Teneur en COV, % du poids :</b>	Pas disponible.
<b>Densité :</b>	Pas disponible.
<b>Coefficient de répartition eau/huile :</b>	Pas disponible.

<b>Section 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ</b>
---

<b>Réactivité :</b>	Contact avec des substances incompatibles. Exposition à la chaleur.
<b>Stabilité chimique :</b>	Stable dans des conditions d'entreposage normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses :</b>	Aucune connue.
<b>Conditions à éviter :</b>	Contact avec des substances incompatibles. Exposition à la chaleur. Éviter de générer de la poussière.
<b>Substances incompatibles :</b>	Pas disponible.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	Pas disponible.

**Section 11 : INFORMATION TOXICOLOGIQUE****EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË****Produit Toxicité**

**Orale :** Pas disponible.

**Dermal :** Pas disponible.

**Inhalation :** Pas disponible.

**Toxicité des composants**

Aucun CL50 ou DL50 répertorié pour les composants de ce produit.

**Voies d'exposition probables :** Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.

**Organes cibles :** Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire.

**Symptômes (y compris les effets différés et immédiats)**

**Inhalation :** Peut irriter les voies respiratoires. Les signes et les symptômes peuvent comprendre de la toux, des éternuements, un écoulement nasal, des maux de tête, une raucité de la voix et des douleurs au nez et à la gorge.

**Yeux :** Peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures, de la douleur, des dilacérations et une vision trouble ou voilée.

**Peau :** Peut provoquer une irritation de la peau. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des rougeurs, des enflures et des démangeaisons localisées.

**Ingestion :** Peut causer une irritation gastro-intestinale. Les signes et les symptômes peuvent comprendre des douleurs abdominales, des problèmes d'estomac, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

**Sensibilisation de la peau :** Pas disponible.

**Sensibilisation des voies respiratoires :** Pas disponible.

**Problèmes médicaux aggravés par l'exposition :** Pas disponible.

**EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE (à court et à long terme)**

**Organes cibles :** Peau. Yeux. Tractus gastro-intestinal. Système respiratoire.

**Effets chroniques :** Un contact prolongé ou répété peut assécher la peau et provoquer une irritation.

**Cancérogénicité :** Ce produit ne contient aucune substance carcinogène ou potentiellement carcinogène au-delà des seuils de déclaration selon les listes de l'ACGIH, du CIRC, de l'OSHA, ou du NTP.

**Mutagénicité :** Pas disponible.

**Effets sur la reproduction :** Pas disponible.



**PLANT**PRODUCTS®

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Farine d'os 4-10-0**

Date de préparation : 13 janvier 2023

**Effets sur le développement**

**Tératogénicité :** Pas disponible.

**Embryotoxicité :** Pas disponible.

**Produits synergiques au plan toxicologique :** Pas disponible.

**Section 12 : INFORMATION ÉCOLOGIQUE**

**Écotoxicité :** Pas disponible.

**Persistance/dégradabilité :** Pas disponible.

**Bioaccumulation/accumulation :** Pas disponible.

**Mobilité dans l'environnement :** Pas disponible.

**Autres effets néfastes :** Pas disponible.

**Section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

**Instructions relatives à l'élimination :** L'élimination doit être effectuée en respectant toutes les lois et les réglementations locales, provinciales et fédérales. La réglementation locale peut être plus stricte que les exigences régionales ou nationales.

**Section 14 : INFORMATION SUR LE TRANSPORT**

**Transport des marchandises dangereuses Canada (TMD)**

**Nom officiel d'expédition :** Non réglementé.

**Classe :** Sans objet.

**Numéro ONU :** Sans objet.

**Groupe d'emballage :** Sans objet.

**Plaque(s) :** Sans objet.

**Section 15 : INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION**

**Stocks de produits chimiques**

**Canada (LI)**

Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de déclaration de substance chimique nouvelle en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement de 1999.



**PLANT**PRODUCTS®

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

**Farine d'os 4-10-0**

Date de préparation : 13 janvier 2023

**Section 16 : AUTRES RENSEIGNEMENTS**

**Clause de non-responsabilité :**

Les renseignements contenus dans le présent document s'appliquent à la substance désignée, telle que fournie. Ces renseignements peuvent ne pas être valides si cette substance est utilisée en association avec d'autres substances. Il est de la responsabilité de l'utilisateur qu'il satisfasse à la pertinence et à l'exhaustivité de cette information pour son propre usage.

**Date de préparation de la FDS :** 13 janvier 2023

**Version :** 1.0

**SGH FDS préparé par :** **Aegis Regulatory Inc.**

**Téléphone : 1 (519) 488-0351**

**[www.aegisreg.com](http://www.aegisreg.com)**